

Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)

Offre n° [O067220400623457](#)Publiée le [18/01/2023](#)

Synthèse de l'offre

Employeur



[MAIRIE DE GUNDERSHOFFEN](#)

14 rue d'Alsace - B.P. 7
67110 GUNDERSHOFFEN

Site web de l'employeur

www.gundershoffen.fr

Lieu de travail

GUNDERSHOFFEN

Poste à pourvoir le

Dès que possible

Date limite de candidature

01/03/2023

Type d'emploi

Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Nombre de postes

1

Détails de l'offre

Famille de métier	Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques	Grade(s) recherché(s)	Adjoint technique Adjoint technique principal de 1ère classe Adjoint technique principal de 2ème classe Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal
Métier(s)	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural		
Ouvert aux contractuels	Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.		
Temps de travail	Complet, 1607h / an		

Descriptif de l'emploi

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus et avec la/le secrétaire de mairie et la population,

l'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT EN MILIEU RURAL conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux. Une habilitation électrique serait un +

Missions et conditions d'exercice

- Entretien et dépannages sur tous types d'interventions, ainsi que les urgences
- Informers le chef d'atelier d'une contrainte particulière liée à la réalisation d'une intervention
- Rendre compte de son activité et des conditions de son intervention
- Transmettre les demandes des administrés
- Rendre compte aux élus d'une situation de tension avec un usager ou un tiers
- Adapter son comportement à la situation et exposer le cas échéant un avis technique
- Adapter son comportement au public concerné et à la situation
- Organiser son travail en fonction des objectifs définis par le Chef d'atelier, des priorités et des contraintes de temps particulières
- Prendre en compte des consignes écrites ou orales
- Repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie
- Vérifier un bon de livraison
- Application des règles de santé et de sécurité au travail
- Prendre connaissance et appliquer des consignes d'HSCT
- Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements

Utiliser des matériels et des équipements de protection individuelle et collective
Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées
Signaler un accident et alerter les services de secours
Application des règles de sécurité des usagers
Rendre compte des anomalies de fonctionnement et des risques d'accident liés à un équipement, à un bâtiment
Entretien de la voirie communale, des bâtiments communaux etc
Repérer et signaler les dégradations de la voirie

Profils recherchés

- Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite
- Déplacements permanents sur les sites d'intervention
- Disponibilité
- Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service
- Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques
- Port de vêtements professionnels adaptés
- Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée, horaires irréguliers avec une forte amplitude journalière
- Contacts fréquents avec les élus
- Relations avec l'ensemble des agents de la commune
- Contacts directs et permanents avec la population

Contact

Lien de candidature

<https://www.gundershoffen.fr/>

Informations complémentaires

Mme OBRY
responsable du service technique
servicetechnique@gundershoffen.fr

CV + lettre de motivation

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.